



Concertation relative au Plan local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat Compte rendu de l'atelier lycéens du 27 nov. 2024

Sommaire

1.	PROGRAMME ET DEROULE DE L'ATELIER	2
2.	INTRODUCTION PAR LORRAIN MERCKAERT, MAIRE MONTIGNY LE BRETONNEUX ET VICE-PRESIDENT DELEGUE A L'URBANISME ET A L'AMENAGEMENT.....	3
3.	CONTRIBUTIONS FORMULEES A L'ECRIT ET A L'ORAL.....	3
3.1.	COMMENT ON HABITERA EN 2040 ?	3
3.1.1.	Des logements pour tous	3
3.1.2.	Des logements et des résidences confortables.....	3
3.1.3.	Un habitat qui préserve les écosystèmes	4
3.2.	COMMENT ON TRAVAILLERA ET ON CONSOMMERA EN 2040 ?	4
3.2.1.	Une consommation plus responsable et une production plus locale.....	4
3.2.2.	Un mode du travail à l'écoute du salarié et ouvert aux nouvelles technologies	5
3.3.	COMMENT ON SE DEPLACERA EN 2040 ?	5
3.3.1.	Une ville accessible à tous	5
3.3.2.	Prendre en compte les mobilités douces et les nouvelles mobilités mais pas seulement	5
3.3.3.	Rendre le bus compétitif face à la voiture	5
3.3.4.	Les longues distances.....	6
3.4.	FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET POUR PRESERVER LA BIODIVERSITE AUJOURD'HUI ET EN 2040	6
3.4.1.	Sensibiliser	6
3.4.2.	Adapter la ville (et la campagne) au changement climatique	6
4.	CONCLUSION PAR LA DIRECTRICE DE L'URBANISME DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT QUENTIN EN YVELINES	7

1. PROGRAMME ET DEROULE DE L'ATELIER

L'atelier lycéens organisé par la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines pour élaborer son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat a eu lieu le **mercredi 27 novembre 2024** dans la salle du Conseil de la **mairie de Montigny le Bretonneux, de 10h30 à 12h30**. Il a réuni **21 lycéens**, issus de différents établissements du territoire : lycée Louis Blériot à Trappes, lycée Villaroy à Guyancourt (délégués du CVL et éco délégués) et lycée Les sept mares à Maurepas. Les participants étaient répartis en 4 « tables-ateliers » mixant les établissements. Cet atelier avait pour objet de leur permettre d'exprimer leur vision du territoire à horizon 2040.

Lorrain Merckaert, Maire Montigny le Bretonneux et Vice-Président délégué à l'urbanisme et à l'aménagement introduit l'atelier. Marie-Catherine Bernard, directrice de l'agence de concertation Palabreo, présente la démarche de concertation dans son ensemble et le programme de travail de l'atelier.

Chaque table dispose d'un support de contribution sous la forme d'un cadran divisé en 4 parties correspondant à 4 questions sur l'avenir du territoire :

- Comment on travaillera et on consommera en 2040 ? Qu'est ce qui aura changé dans la manière de consommer ? Et dans la manière de travailler ?
- Comment on se déplacera en 2040 ? Qu'est ce qui aura changé dans la manière de se déplacer ? En voiture, à vélo, à pied, en transports en commun... ? Comment on pourrait essayer de se passer de la voiture individuelle ?
- Comment on habitera en 2040 ? Qu'est ce qui aura évolué ? Dans quel type de logements on habitera ? Avec qui ? (des jeunes, des familles, des personnes âgées... ?) Qu'est ce qui fera que l'endroit où l'on habite sera agréable ?
- Face au changement climatique et pour préserver la biodiversité aujourd'hui et en 2040. Comment on aide les gens à changer de comportements ? Et comment on s'adapte ?

Pour chacune, les participants doivent d'abord répondre individuellement aux questions posées sur un post it collé dans la partie extérieure et claire du cadran. Dans un second temps, ils sont invités à échanger sur les idées et à les formaliser collectivement sur un post it collé dans la partie intérieure et foncée du cadran. Puis un échange en plénière a lieu pour partager les réflexions.

2. INTRODUCTION - LORRAIN MERCKAERT, MAIRE MONTIGNY LE BRETONNEUX ET VICE-PRESIDENT DELEGUE A L'URBANISME ET A L'AMENAGEMENT

Je souhaitais vous remercier de votre présence, on va vous demander de travailler sur un document qui permettra d'élaborer le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat, un document qui projette la manière d'urbaniser le territoire dans l'avenir. Quand ce document sera effectif, vous serez adulte et vous serez donc directement impactés par les décisions prises. Il est donc essentiel de vous impliquer car il s'agit de votre avenir. Ce document ce n'est pas seulement se dire qu'à un endroit on a le droit de construire ou non, à quelle hauteur, avec quels espaces verts... IL définit plus largement la manière dont on vit, on habite le territoire, on y travaille... On a besoin de réfléchir tous ensemble à cela avec les nombreux changements actuels et le fait que vous soyez là aujourd'hui est vraiment important.

3. CONTRIBUTIONS FORMULEES A L'ECRIT ET A L'ORAL

Le rendu ci-dessous présente par thématique les contributions formulées à l'oral et argumentées, complétées des contributions écrites lorsque ces dernières apportent d'autres éléments ou précisent le propos.

3.1. COMMENT ON HABITERA EN 2040 ?

3.1.1. Des logements pour tous

- **La population est vieillissante, donc des aménagements sont nécessaires**, comme des résidences pour personnes âgées à créer en cœur de ville. Celle de Maurepas est très bien, c'est un exemple de bonne résidence : en centre-ville à proximité des commerces et services, très bien équipée (spa, espace bien-être...).
- **Favoriser la colocation entre les étudiants et les personnes âgées** : mélanger les générations, lutter contre l'isolement, apprendre les uns des autres, disposer de logements moins chers pour les étudiants. Un accompagnement peut être nécessaire pour éviter des difficultés de cohabitation (jeunes qui font la fête par exemple)
- **Il est très important de privilégier la mixité sociale et générationnelle au sein des quartiers, des résidences et même des immeubles** : les logements collectifs aident à permettre des échanges, cela permet de se rencontrer, favorise le lien social, permet de s'adapter et d'apprendre à se connaître. Et pour cela il faut que les bâtiments de logement social et de logement privé soient similaires, de même qualité. Les espaces extérieurs doivent être plantés.
- Développer des **logements pour tous les revenus**, des logements pour les étudiants, des logements avec une pièce partagée (salon) et des maisons énergétiquement autonomes.
- Il y aura déjà en 2050 des **réfugiés climatiques**, il faudra donc les prendre en compte dans l'habitat, les accueillir et faire en sorte qu'ils s'intègrent

3.1.2. Des logements et des résidences confortables

- Aménagements pour **éviter les bruits des routes**
- Les logements et immeubles confortables seront **accessibles à tous, bien équipés (ascenseurs), bien isolés au niveau sonore et thermique, auront des espaces partagés** où les habitants peuvent se retrouver : des tiers-lieux. L'habitat sera éco-responsable.

- Ne pas mettre les logements sociaux à l'extérieur, isolés du reste de la ville. Il faut éviter aussi de créer des quartiers au milieu de rien, sans transports ni service. **Un quartier agréable il y a : des services (médicaux notamment), des commerces, ...** Un quartier agréable est **esthétique, avec de la verdure.**
- Aux vues de la baisse du taux de natalité il y aura une baisse de la taille des logements – ce seront de plus petites familles qui habiteront dans des plus petits logements.
- Avec l'IA les logements seront plus numérisés, ils seront aussi 0 carbone.
- On pourra mettre des bars rooftop sur les toits des immeubles pour se retrouver entre voisins et mieux connaître qui habite avec nous.

3.1.3. Un habitat qui préserve les écosystèmes

- Avec l'urbanisation il y aura de plus en plus de logements, mais l'extension ne se fera pas horizontalement mais verticalement, il y aura de plus en plus d'immeubles, donc les logements seront de plus en plus concentrés.
- **Construire dans la ville et densifier permet de conserver la biodiversité et les écosystèmes non urbains.**

3.2. COMMENT ON TRAVAILLERA ET ON CONSOMMERA EN 2040 ?

3.2.1. Une consommation plus responsable et une production plus locale

- **On consommera bio et local dès que possible (avec des commerces de vrac, des potagers personnels et collectifs...).** On aura une consommation plus responsable. Il serait bien que la France produise plus pour éviter de faire venir les produits du bout du monde.
- Proposer en supérette des produits locaux moins chers avec une **baisse de la TVA quand les produits ont fait peu de km.**
- Créer une **autosuffisance sur les énergies** (produire notre propre électricité : nucléaire, éolien). Investir dans les énergies, la recherche.
- On fera des aménagements pour **réduire la consommation énergétique des habitants et entreprises** et s'adapter au changement climatique. On aura aussi une meilleure gestion de l'eau potable.
- Il y aura des évolutions sur la consommation en ligne, donc **plus de logistique.**
- Il faudra **réadapter les cultures agricoles au changement climatique**, varier les cultures : donc **changement dans l'alimentation** et les gens seront plus exigeants en termes d'alimentation, on mangera moins de viande. On aura encore **plus de normes et une spécialisation encore plus fine** dans l'élevage et l'agriculture.
- Problème de l'inflation qui entraîne une baisse du pouvoir d'achat et de la consommation : la question du **prix d'achat des produits sera donc un fort enjeu pour les populations.**

3.2.2. Un mode du travail à l'écoute du salarié et ouvert aux nouvelles technologies

- Il y aura une **concentration d'entreprises au même endroit** afin de faire des économies, et des entreprises situées proches des habitations pour moins de déplacements (ville concentrée autour).
- Beaucoup **plus de télétravail** (généralisation à grande échelle) qui évitera des déplacements en voiture.
- Il faut **prendre en compte l'arrivée de l'intelligence artificielle** dans le monde du travail, cela peut aussi permettre de créer de nouveaux emplois. Il est important de s'organiser pour accueillir sur le territoire des entreprises travaillant avec l'IA, et de contrôler cette technologie. Il faudrait également favoriser les métiers du numérique.
- **Le bureau idéal de demain devra préserver la santé** : on respire bien, la posture de travail est adaptée, il est bien exposé, Il est important de penser le bureau pour **le confort et la santé du salarié**. Le bureau permet également de **créer des liens entre collègues**.
- **En ce qui concerne le système scolaire, il est à revoir** : plus de cours en visio, des cours moins longs, un workspace gratuit pour les étudiants...

3.3. COMMENT ON SE DEPLACERA EN 2040 ?

3.3.1. Une ville accessible à tous

- La ville sera **accessible à tous**, quelques soient les handicaps notamment : adaptation des trottoirs aux normes actuelles (abaisser les trottoirs)
- Placer correctement les arrêts de bus : facilité et accessibilité

3.3.2. Prendre en compte les mobilités douces et les nouvelles mobilités mais pas seulement

- De plus en plus d'habitants implique de plus en plus de voitures. **La pratique du vélo présente beaucoup de freins** : la distance, la constitution des personnes, le danger... Le vélo ne doit pas être la seule solution, mais cela doit être mis en avant.
- Il y aura de plus en plus de vélos et trottinettes électriques, il faut donc **prendre en compte les nouvelles mobilités, faire plus de pistes cyclables** et adapter les villes à une meilleure coexistence entre les usagers pour favoriser les mobilités douces.
- Adapter les espaces pour les vélos et mettre des vélos à disposition du public
- **Il y aura plus de transports électriques** et plus de bornes de recharge des appareils électriques

3.3.3. Rendre le bus compétitif face à la voiture

- Pour inciter les personnes à prendre les transports en commun, il faut **une tarification plus basse voire la gratuité pour les plus pauvres. Sinon il faut trouver un moyen d'éviter les fraudes.**
- **Des voies spéciales pour les bus**, surtout pour leur permettre de s'arrêter, et des **transports en communs aménagés pour les personnes à mobilité réduite** : il faut être plus inclusifs.
- **Il faut fluidifier le trafic pour que les bus soient plus compétitifs** par rapport à la voiture, et en fonction du carburant les voitures au ralenti émettent parfois plus qu'en allant plus vite. Il faut aller vers que des transports en commun et pas de voitures.

- Développer des **lignes de bus à grande capacité (plusieurs étages) vers les territoires les moins desservis** pour se passer de la voiture. Développer les bus électriques voire un tramway qui traverse tout le territoire.
- Avoir des lignes de noctilien et une appli qui localise les bus e temps réel pour savoir s'ils sont en retard et de combien de temps.
- Des abris-bus fermés (et chauffés) pour ne pas attendre dans le froid

3.3.4. *Les longues distances*

- Taxer les avions mais subventionner les trains
- **Développer de nouveaux moyens de transports** : trains se déplaçant par magnétisme (plus rapide, écolo et moins cher)

3.4. FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET POUR PRESERVER LA BIODIVERSITE AUJOURD'HUI ET EN 2040

3.4.1. *Sensibiliser*

- **Apprentissage de l'écologie et sensibilisation dès le plus jeune âge** : créer des évènements qui mettent les habitants au cœur des défis environnementaux : jardinage, apprentissage du tri, nettoyage de la nature, ...
- Penser à la **sensibilisation de toutes les générations**, en privilégiant un apprentissage bienveillant
- Il est important de **ne pas s'appuyer que sur la peur** pour sensibiliser, mais aussi montrer le positif.
- Le réchauffement climatique va perturber les démocraties et risque **d'augmenter le risque de régimes fascistes et autoritaires**. C'est un risque sur lequel il faut rester vigilant tout en se préparant à accueillir les migrants climatiques.

3.4.2. *Adapter la ville (et la campagne) au changement climatique*

- **Création d'espaces verts, de zones protégées et de parcs surtout dans les grandes villes**. Le béton emmagasine la chaleur et cela réduit le confort surtout en période de canicule. **Une ville verte est agréable, et permet d'éviter des morts pendant les canicules**. La végétation **dépollue l'air**.
- Il faut se donner un **objectif de plantation intelligent** (il ne faut pas que ce soit seulement un chiffre, mais adapté au quartier) et de **préservation des écosystèmes non urbains** - l'habitat nouveau doit se faire en ville. Préserver les zones vertes en les rendant non constructibles.
- Planter des **végétaux et des panneaux solaires sur les toits des immeubles**, pour préserver voire développer la biodiversité.
- Proposer des poubelles de recyclage et des composts partout
- Penser des **sols perméables** (dé bétonisation ou gomme pour drainer l'eau).
- **Replanter des haies dans les champs** et les espaces agricoles pour la biodiversité et l'eau.
- **Interdire les pesticides** en aidant les agriculteurs à produire autrement.

4. CONCLUSION PAR LA DIRECTRICE DE L'URBANISME DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT QUENTIN EN YVELINES

Je souhaitais vous dire que je suis très sincèrement bluffée du travail que vous avez réalisé ce matin, tout comme mes collègues.

Je pense que vos contributions sont vraiment d'une très grande qualité et vous invite vraiment dans vos parcours professionnels à travailler en collectif car cette richesse vient aussi de vos échanges. Vos différences font la richesse de vos réflexions.

Vous aurez un retour au mois de mars prochain, on vous réinvitera pour continuer à réfléchir.